

Les rapports familiaux: modalités d'échange et liens de solidarité

Introduction

Toutes les recherches sur la famille dans les sociétés maghrébines s'accordent à reconnaître que l'attachement à cette institution et à l'environnement parental y est un vécu quotidien, et même plus encore, une réalité qui se maintient en dépit des migrations, et des ruptures conjugales. Les configurations familiales qui se modifient et les différenciations qui apparaissent au sein même des groupes domestiques n'entraînent aucunement la désintégration du lien familial, mais attestent plutôt de sa résistance, et donc, de sa continuité à travers les vicissitudes du changement culturel et des mutations démographiques et sociales.

A une époque où les problèmes économiques et sociaux affectent une proportion de plus en plus grande d'individus appartenant aux couches sociales défavorisées, et où les moyens étatiques pouvant être mobilisés en vue d'en réduire l'acuité semblent avoir atteint leurs limites, on ne peut que s'accrocher davantage aux bienfaits de la solidarité familiale et parentale. Il y a certes des chercheurs, qui frappés par l'accélération des changements de tous ordres, soulèvent la question de la situation actuelle de la famille nucléaire: Peut-on dire, dans la phase actuelle de l'évolution de la société marocaine, que l'industrialisation relative à l'urbanisation, et bref, la modernisation relative, ont entraîné l'isolement de la famille nucléaire, et donc la réduction du rôle de la

parenté? Ou par contre, que ces liens de parenté se perpétuent toujours dans la vie sociale, même sous une forme altérée et avec des allures plus mobiles et plus étendues dans l'espace?

Ayant parmi nos objectifs de prouver l'interpénétration de fait existant entre ces deux entités, et supposant que les rapports entre famille nucléaire et parenté se présentent plutôt sur le mode de l'ouverture et de la perméabilité, il nous semble important, à partir de là, de nous interroger sur le volume, le contenu et la proportion des échanges qui se font entre ces deux composantes, sur la distance séparant leurs résidences respectives, sur le degré d'intimité de leurs rapports, ainsi que sur l'étendue des relations transactionnelles que nouent les individus avec les membres de leur parenté, sans oublier bien évidemment d'en dégager les fonctions sociales et psychologiques, aussi bien que le contenu et le sens différentiels qu'elles pourraient bien avoir en milieu rural et urbain.

I- Le concept de famille

La définition de la famille a été le fait de chercheurs de divers domaines de la vie sociale: religion, droit, médecine et sciences sociales. Ces définitions sont utilisées pour diagnostiquer, traiter, récompenser, cataloguer, harceler et séparer les sphères d'influence. Elles sont utilisées tantôt pour annoncer la mort de la famille, tantôt pour défendre une politique pro-familiale.

En outre, lorsqu'on évoque la famille, les gens pensent soit à leur famille réelle, soit au stéréotype de la famille tel qu'il apparaît à travers les spots de publicité, et on se réfère généralement à des activités aussi diverses que la reproduction, l'éducation des enfants, la socialisation sexuelle, l'allocation des ressources, le mariage, la

sexualité et le troisième âge. Du fait qu'il n'a pas de référent empirique commun, le concept de "famille" se prête aisément à diverses manipulations et stratégies de planification politique.

D'autre part, du fait d'avoir mis l'accent sur la cellule domestique, des historiens aussi bien que certains démographes, ont contribué à renforcer le mythe de la famille nucléaire dans la société moderne, et induit en conséquence la confusion entre famille et ménage.

D'autres chercheurs avaient essayé de définir la famille tout en tenant compte des procès dynamiques qui l'affectent et la traversent. Ils ont insisté à ce niveau sur la nécessité de distinguer le temps individuel, le temps familial et le temps historique, en ce sens que toute tentative de définition de la structure et de la signification de la famille en n'importe quelle société devrait tenir compte des changements continus que subissent le temps individuel et les interactions inter-individuelles au sein de la famille sous l'effet d'un changement historique incessant. Rien de surprenant alors à ce qu'il devienne plus approprié de parler de familles (au pluriel), et à ce que la notion de famille demeure relativement ambiguë, et même, contradictoire.

En tant que fonctionnaliste, Murdock avait défini la famille comme une institution universelle dont les fonctions sont absolument vitales pour la survie de la société. Il avait dénombré quatre fonctions fondamentales se rapportant à la résidence commune, la coopération économique, la reproduction et la sexualité¹.

Plusieurs chercheurs avaient par la suite signalé le fait que la famille avait "perdu" dans le contexte de la société moderne ses

fonctions fondamentales. En sorte que la fonction de production économique dont elle s'acquittait fut transférée à l'usine et à l'office; la fonction éducative fut déplacée vers l'école; la fonction récréationnelle fut délaissée à la télévision, au stade et au cinéma; la fonction médicale fut transférée aux cabinets de médecins et aux hôpitaux; et la fonction religieuse devint plus une responsabilité de l'Etat et de l'école que de la famille.

Dans la mesure où les sociétés contemporaines se transformaient, la structure et les fonctions de la famille subissaient, elles aussi, des changements notables. Par exemple, la plupart des nouveaux mariés résident séparément de la famille d'origine et la durée de dépendance des jeunes célibataires à l'égard de la famille se prolonge; dans le même sens, la recrudescence des divorces et des remariages entraîne une nouvelle situation pour les enfants aussi bien qu'une augmentation du nombre des ménages dirigés par des femmes.

En fait, lorsqu'on examine ces changements de près on se rend compte qu'il s'agit moins d'une perte de fonctions que d'une expansion et d'une parcellisation de leur exercice. Le traitement médical par exemple a bien passé à l'hôpital, mais la famille joue toujours un rôle essentiel dans ce procès. D'autre part, si la famille produit de moins en moins, on constate en contrepartie qu'elle consomme de plus en plus. La famille joue aussi un rôle important dans la préparation des individus à une meilleure adaptation aux changements rapides qui sont en train de se produire dans la société moderne. C'est bien dans la famille que l'orientation est donnée au procès de socialisation et que les styles de réaction face aux attentes et aux opportunités sont développés.

II- La reconstruction de la parenté

Des efforts de définition plus précis furent le fait des anthropologues qui ont préféré le terme de parenté à celui de famille. Ils l'ont défini en tant que rapport liant les individus à travers la naissance et le mariage, en mettant l'accent sur les mécanismes de formation des relations matrimoniales et d'établissement des liens de descendance, ainsi que sur les procédures selon lesquelles les groupes se forment et les droits des individus se transmettent à travers les générations²

En dépit cependant de l'importance de la parenté fictive et de l'effort tendant à présenter la parenté d'abord comme construction sociale, une croyance relativement enracinée et généralisée induit toujours une perception de la parenté en tant que relation biologique, et l'exprime assez souvent en termes de relations consanguines.

En fait, c'est bien dans ce cadre que se déroule l'essentiel des interactions entre ménage et parenté. Leurs frontières dans la société marocaine sont plutôt perméables, car la plupart des individus entretiennent des rapports spécifiques avec des membres de leur parenté, avec tout ce qui leur est inhérent comme devoirs et obligations réciproques. Cette imbrication est devenue tellement poussée que le degré de participation de chacun aux activités de son ménage est devenue relativement dépendante de l'intensité de ses rapports avec son milieu parental. Cette interaction continue entre ménage et parenté est attestée par bien des faits allant de l'échange de dons et de services, jusqu'à l'installation résidentielle du jeune ménage à courte distance de la demeure parentale, avec tout ce qui

en résulte en tant qu'insertion affective et culturelle dans l'atmosphère familiale³.

Si les familles nucléaires s'affirment cependant de plus en plus dans la société marocaine, le fait qu'elles sont davantage entraînées par des enjeux de classement et par des compétitions de positionnement social, les pousse paradoxalement à recourir à la solidarité parentale, et ce, pour mieux s'affirmer les unes vis-à-vis des autres.

Mais à l'encontre de ce qu'on constate généralement en Occident, à savoir une parenté majoritairement latente, choisie, volontaire, restreinte, et donc, largement confinée à l'entourage familial le plus immédiat, car limitée essentiellement aux familles d'orientation⁴ des deux époux⁵, la parenté agissante s'élargit dans la société marocaine à un nombre remarquablement élevé d'ascendants, descendants et collatéraux.

Les données de l'Enquête Nationale sur la Famille qui vont être présentées par la suite, et plus précisément celles concernant le deuxième module des réseaux familiaux et de la solidarité familiale, nous renseignent sur le concept de famille tel que véhiculé par les chefs de ménage, sur le "réseau de solidarité" comprenant tous les individus pour lesquels on "accepte de sacrifier du temps, de l'argent et des efforts", sur le "réseau d'autoprotection" dont font partie les individus auxquels on demande habituellement de l'aide, ainsi que sur le "réseau des affinités" composé essentiellement des parents avec lesquels on s'entend le plus et on entretient les rapports personnels les plus intimes⁶.

III- Distance résidentielle et rapports familiaux

Parmi les facteurs qui déterminent la modalité, le degré de fréquence et d'intensité des rapports familiaux, on peut se référer d'abord au cadre spatial, et plus précisément à l'effet de la distance résidentielle entre parents sur les relations qu'ils entretiennent. A ce niveau, d'aucuns ont pu déjà observer que la présence des parents ou leur proximité est l'un des facteurs essentiels qui empêche certains ménages de partir, et donc, explique, leur présence dans la communauté.

A partir des résultats de plusieurs recherches effectuées autour de cette question on peut d'ores et déjà affirmer que plus les distances sont faibles, plus les parents se sentent plus encouragés à maintenir un contact plus fréquent les uns avec les autres, et donc, à préserver le "face-to-face" interaction; et plus les distances grandissent, plus il devient de moins en moins possible de maintenir la régularité des conversations et les rencontres directes entre parents. Même si par ailleurs le manque de contacts fréquents avec la famille est assez souvent compensé par une ouverture plus grande sur le cercle des amis.

Mais afin d'éviter les méfaits de l'abstraction et de la généralisation abusives il nous semble préférable de présenter d'abord les données de terrain se rapportant à cette question:

Tableau 1: Cohabitation des CM selon le statut de résidence de leurs parents, beaux-parents et milieu de résidence

Ensemble

Parents/beaux-parents du CM Milieu et statut de résidence	Père	Mère	Beau père	Belle mère
Même logement	11,5	25,9	1,1	2,9
Même construct/construct contigüe	6,4	6,8	1,6	2,0
Même quartier/même douar	21,0	18,7	25,9	24,0
Même ville/commune rurale	14,1	11,7	23,2	24,5
Autre ville de la province	3,7	2,9	4,1	3,6
Autres comm.rur.de la province	9,6	7,0	12,3	11,1
Villes d'autres provinces	14,0	13,1	14,0	14,9
Communes rurales d'autres prov.	14,6	11,5	15,3	14,7
Etranger	3,7	1,4	1,4	1,2
Autre	1,4	1,0	1,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Urbain

Même logement	7,5	21,0	1,1	3,2
Même construct/construct contigüe	4,5	4,8	1,0	1,5
Même quartier	9,3	8,7	13,5	13,0
Même ville	17,4	15,2	24,0	26,4
Autre ville de la province	4,2	3,7	4,1	3,4
Autres commune.de la province	12,7	8,8	12,0	10,3
Villes d'autres provinces	18,3	17,8	20,0	19,8
Communes rurales d'autres prov.	20,9	17,0	21,6	19,9
Etranger	3,7	1,9	1,7	1,4
Autre	1,5	1,1	1,0	1,1
Total	100,0	100,00	100,00	100,00

Rural

Même logement	18,2	33,8	1,0	2,4
Même construct/construct contigüe	9,5	10,0	2,4	2,8
Même quartier	40,9	34,5	42,5	39,6
Même ville	8,7	6,1	22,0	21,8
Autre ville de la province	2,7	1,6	4,1	3,8
Autres commune.de la province	4,2	4,0	12,7	12,2
Villes d'autres provinces	6,7	5,6	6,0	8,0
Communes rurales d'autres prov.	4,0	2,9	7,0	7,4
Etranger	3,8	0,6	1,0	0,8
Autre	1,3	0,9	1,3	1,2
Total	100,0	100,00	100,00	100,00

Les données de ce tableau révèlent d'abord qu'un peu plus du quart de l'ensemble des chefs de ménage cohabitent avec leur mère dans le même logement (25,9%), alors que seulement 11,5% d'entre eux cohabitent avec leur père. Vu la différence d'âge entre époux et le fait que les femmes se caractérisent par une longévité relativement plus élevée que celle des hommes, ce sont surtout ces dernières qui se trouvent en situation de veuvage. C'est alors que la cohabitation avec leurs fils, et dans une moindre mesure leurs filles, devient une des alternatives privilégiées. En outre, la disponibilité éventuelle d'une seconde épouse ou les facilités de remariage dans le cas des hommes contribuent aussi à ce que cette cohabitation se fasse le plus souvent avec la mère.

D'autre part, on constate que si cette cohabitation avec la mère est le fait d'à peu près 1/5 des chefs de ménages urbains, elle est un vécu quotidien pour un tiers des ménages ruraux; si la cohabitation avec le père concerne 7,5% des chefs de ménage urbains, elle concerne en milieu rural 18,2% d'entre eux. C'est dire jusqu'à quel point la cohabitation avec les parents est sensiblement plus un phénomène rural qu'urbain. Un fait qui prouve bien que la structure familiale étendue est plus présente à l'heure actuelle en milieu rural qu'en milieu urbain.

Pour ce qui est de la cohabitation avec parents et beaux-parents, on note que celle-ci s'effectue nettement plus avec les premiers qu'avec les seconds. Un fait qui traduit bien les rapports distants et vigilants habituellement adoptés à l'égard des beaux-parents.

Il n'en demeure pas moins vrai cependant, que dans l'ensemble, plus de deux tiers des ménages marocains vivent dans un autre logement que celui des parents ou des beaux-parents. Un fait qui atteste l'identification de la plupart des ménages à l'idéal de l'autonomie résidentielle, tout aussi bien qu'à la structure triangulaire de la famille nucléaire (époux, épouse et enfants(s)).

Lorsqu'on passe ensuite à un niveau plus large de résidence, à savoir la construction ou la construction contigüe, on constate là aussi une différence sensible entre le milieu urbain et le milieu rural. Que ce soit pour les parents ou les beaux-parents, on constate que les chefs de ménage vivant auprès d'eux dans la même construction ou dans une construction contigüe sont en milieu rural le double de ce qu'ils sont en milieu urbain. Même si, là aussi, la proportion des chefs de ménages vivant dans la même construction ou dans une construction contigüe à celle de leurs beaux-parents est nettement négligeable par rapport à celle qui se rapporte à leurs parents.

La répartition de l'espace rural selon des règles lignagères fait que dans plusieurs douars la structure de l'habitat se manifeste sous forme de groupements séparés plutôt que d'unités domestiques isolées. Tantôt c'est le père lui-même qui, au moment du mariage, sépare une partie de son logement, ou construit une maison, pour chacun de ses fils restants sur place, et à un moindre degré pour ses filles, tantôt ce sont les fils eux-mêmes qui construisent leur logement sur une parcelle offerte ou héritée de la terre parentale. Les filles quant à elles, se voient plutôt obligées, au moment du mariage, de s'éloigner de la maison parentale. Les groupements de constructions qui en résultent correspondent finalement soit à des familles étendues, soit à des clans dont les membres sont soudés

autant par une appartenance parentale commune, que par des liens de voisinage, et parfois, d'exploitation des mêmes ressources agricoles et pastorales.

Dans le même sens, si en milieu rural le douar constitue bien un cadre d'habitation avec les parents pour 37,7% des chefs de ménage, et avec les beaux-parents pour 41,05% d'entre eux, en milieu urbain le quartier ne constitue un cadre commun d'habitation avec les parents que pour des proportions respectives de 9% et 13,25% des chefs de ménage.

Les distances séparant les résidences des membres d'une même famille sont particulièrement réduites en milieu rural. La formation de ménages résidentiellement autonomes ne signifie aucunement que les jeunes mariés veulent se passer de leur réseau familial, et moins encore que leurs parents n'ont plus besoin de leur appui. L'élévation de l'espérance de vie, avec les défaillances en politique de protection sociale, incitent plusieurs jeunes à demeurer auprès de leurs parents. D'autant plus si ceux-ci leur procurent des "ressources fixatrices", ou si la jmaa du douar leur accorde une parcelle où construire leur maison.

La rapidité du changement social et la confrontation, ou du moins la différence, des modèles culturels au sein de la même famille, incitent les membres de générations différentes à ne plus cohabiter dans un même logement. Mais le besoin d'assurer la persistance des liens familiaux fait que l'alternative adoptée est plutôt celle de la réduction des distances entre parents autonomes. Un fait qui permet à la famille de s'adapter aux nouvelles conditions du changement social sans pour autant perdre sur le plan de l'intensité

et de la constance des liens qui en constituent la trame, et ouvre devant elle la voie pour préserver l'autonomie individuelle en même temps que d'éviter les inconvénients de la cohabitation⁷. En plus, la précarité de leurs conditions d'existence et l'aléa qu'ils pourraient subir sur le marché du travail, dans leur vie conjugale ou dans leurs rapports avec la nature renforcent encore plus à leurs yeux l'importance de la solidarité familiale. Car en cas de chômage, de divorce ou de revenus insuffisants ils pourraient toujours trouver dans la famille un dépannage matériel autant qu'un support moral et psychologique.

Si déjà au niveau du quartier et du douar on avait pu constater que les chefs de ménage partagent ce cadre - qui bien évidemment n'inclut ni celui de la construction commune, ni celui du logement commun - légèrement plus avec leurs beaux-parents qu'avec leurs parents, on note qu'au niveau de la ville et de la commune rurale cette tendance se confirme davantage. Car si en milieu urbain seulement 16,3% des chefs de ménages vivent dans la même ville que leurs parents - mais pas dans le même quartier, construction commune ou logement- 25,2% d'entre eux partagent ce même cadre avec leurs beaux-parents; et si en milieu rural 7,4% des chefs de ménage vivent dans la même commune que leurs parents, 21,9% d'entre eux partagent ce même cadre avec leurs beaux-parents. A mesure donc qu'on s'éloigne des espaces de proximité immédiate que sont le logement et la construction commune ou contigüe et qu'on se situe au niveau des unités du quartier/douar et ville/commune rurale le partage d'un même cadre résidentiel avec les beaux-parents devient sensiblement plus fréquent.

Dans le même sens, lorsqu'on se place au niveau des unités spatiales allant au-delà de la ville/commune rurale on constate alors que la proportion des chefs de ménage déclarant avoir des beaux-parents résidant dans ces espaces (58,5% en milieu urbain et 32,75% en milieu rural) est sensiblement supérieure à la proportion de ceux qui déclarent avoir des parents vivant dans ces espaces (53,42% en milieu urbain et 19,15% en milieu rural). On constate en plus que le fait d'avoir des parents ou des beaux-parents résidant dans d'autres villes/communes rurales ou en d'autres provinces que celles dans lesquelles résident les chefs de ménage enquêtés est beaucoup plus un phénomène urbain que rural.

Le développement des moyens de transport et de communication semble avoir constitué un prérequis pour cette dispersion spatiale. Les individus se sont rendu compte que les facilités de mobilité dont ils disposaient leur permettaient de s'ouvrir davantage sur l'espace national sans craindre de perdre contact avec la famille d'origine, ni non plus la possibilité de recevoir ou d'offrir un appui en temps de crise.

Quant au niveau de la province, on constate que les chefs de ménage, urbains aussi bien que ruraux, n'ont pas tellement des parents qui se trouvent dans la même province où ils vivent que dans d'autres provinces. Ce qui atteste, là encore, du fait que l'aire migratoire s'est relativement élargi.

Il est toutefois une distinction à faire sur ce plan entre les chefs de ménage habitant une grande ville et ceux vivant dans une petite ville, en ce sens que la distance séparant la résidence des parents tend généralement à être plus marquée chez les premiers que chez

les seconds. Car alors que dans une grande ville telle Rabat ou Casablanca les migrants proviennent généralement de régions lointaines, et donc, parcourent des distances particulièrement longues, dans une petite ville les migrants proviennent assez souvent des régions environnantes, ce qui permet de préserver de courtes distances entre les résidences des parents.

Dans le même sens, la dispersion spatiale semble généralement être plus marquée dans les secteurs modernes de la société, à savoir ceux où résident en particulier les personnes les plus instruites et les plus urbanisées.

Cependant, en dépit de la cassure subie par les espaces de proximité, de l'extension de la mobilité et de l'éloignement géographique grandissant entre les membres de la famille, les interactions et les supports mutuels continuent d'être remarquablement intenses au sein de la parenté. Certes, les rapports de parenté dans la société marocaine se sont généalogiquement contractés, mais au niveau spatial et collatéral ils ont connu plutôt une extension frappante. Car ils incarnent toujours des fonctions importantes en termes d'appui et de solidarité.

IV- Contenu et signification des échanges inter familiaux

Si les familles sont incapables d'assurer leur survie sans défendre leur espace physique, leurs possessions, leur territoire temporel (un usage spécifique du temps)⁸, leur style de vie et un minimum d'intimité, elles sont de même incapables de persévérer dans leur être sans établir les ponts qui leur permettraient d'avoir des rapports de transaction avec les autres familles. Défendre l'intégrité

des frontières de la famille est aussi nécessaire pour sa survie que d'établir des liens d'échange avec les autres entités familiales.

L'échange de dons, de politesses et de services divers constitua sans doute un moment crucial dans l'émergence des civilisations et un saut qualitatif dans le sens de la consolidation des rapports de coopération et de coexistence pacifique entre les groupes et les sociétés. En ce sens que partout où on avait pu noter le triomphe de l'échange on y avait pu exalter du même coup l'inexistence de la guerre, et partout où on avait enregistré le déclenchement de guerres et de violences, on y avait constaté en contrepartie la pauvreté des transactions et l'échec de l'échange: "les échanges disaient C. Lévi-Strauss sont des guerres pacifiquement résolues, les guerres sont l'issue de transactions malheureuses"⁹. Donner, recevoir et rendre sont des actes de réciprocité dont la signification majeure pour les partenaires de l'échange connote les valeurs de communion et de solidarité.

Peu d'économistes ont étudié le système d'échange en rapport avec les relations parentales. Cela est partiellement dû au refus de traiter avec des échanges ou des transactions dont ni les quantités ni les prix sont observables et définis. Car à l'encontre de l'échange économique dont les quantités à échanger sont définies avec exactitude, l'échange de dons implique des obligations diffuses pour l'avenir, et donc, l'incertitude quant à la nature et à la quantité du contre-don. L'échange y est laissé complètement à la discrétion des contractants. Cette vertu de l'échange en tant que dynamique de création et d'entretien du lien social a prouvé sa validité non seulement pour les entités sociales globales mais aussi pour les petits groupes tels les familles étendues ou restreintes.

En abordant l'analyse des données relatives aux services fournis ou reçus par des ménages appartenant à une même famille on est d'abord frappé par la diversité de ces services. Ils vont de simples coups de main administratifs ou de recommandations en vue de trouver un emploi, à des apports en travail, en prêts financiers et non financiers, en dons de produits alimentaires et non alimentaires, pour finalement atteindre le degré le plus élevé de leur élan solidaire sous forme d'hébergement des membres de la famille. Notre attention est aussi attirée par l'évolution de la nature de ces services, et donc, par leur adaptation aux nouvelles conditions de la mobilité spatiale et de la monétarisation croissante des rapports sociaux. Ces constatations seraient cependant mieux explicitées par la présentation chiffrée des données concernant les modalités essentielles des échanges familiaux:

Tableau 2: Répartition des services fournis aux ménages et reçus par les ménages lors des douze derniers mois (selon le milieu de résidence)

Milieu de résidence	Urbain		Rural		Total	
	Fournis	Reçus	Fournis	Reçus	Fournis	Reçus
Services *						
Services en travail	17,12	22,73	24,87	23,72	20,36	23,21
Hébergement	34,34	24,97	43,24	24,17	38,05	24,57
Prêts en argent	9,86	16,20	6,76	14,97	8,56	15,60
Prêts non financiers	3,28	3,32	4,71	5,53	3,83	4,40
Transferts en argent	14,45	11,55	3,99	10,57	10,08	11,06
Dons en produits	13,32	14,08	12,56	14,34	13,00	14,21
Recommandat./règl de problèmes	5,62	3,26	2,05	3,33	4,13	3,29
Autres	1,99	3,87	1,81	3,27	1,91	3,57
Total	100	100	100	100	100	100

(*) **Services en travail:** tâches ménagères; entretien du logement; garde des enfants; soins aux membres du ménage; transport des membres du ménage; achat/course. (services échangés lors du dernier mois).

Hébergement.(services échangés lors des trois dernier mois).

Prêts en argent: prêt en argent pour besoins de consommation courante; prêt en argent pour achat de biens durables; prêt en argent pour achat d'un logement ou d'un terrain; prêt en argent pour d'autres raisons. (services échangés lors des douze derniers mois).

prêts non financiers: prêt de vêtements; prêt d'outillage; prêt d'équipement ménager; prêt de mobilier; prêt d'autres objets (services échangés lors des trois derniers mois).

Transferts en argent. effectués au cours des douze derniers mois).

Dons en produits: dons en produits alimentaires ; dons en produits non alimentaires. (services échangés au cours des trois derniers mois).

Recommandation/règlement de problèmes: recommandations et règlements de problèmes; recherche ou accès à un emploi; règlement d'un problème administratif. (services échangés au cours des douze derniers mois).

Parmi les services fournis par le chef de ménage ou son conjoint à une personne parente il y a lieu de citer d'abord l'hébergement. Son importance vient du fait que de la totalité des services fournis par les ménages enquêtés, 38,05% l'ont été sous forme d'hébergement. D'autre part, la répartition des réponses selon le milieu de résidence montre bien que la prestation de ce service a, dans la vie familiale, un poids plus ou moins égal entre le milieu rural et le milieu urbain. Car si 47,42 % de la totalité des services fournis par des ménages enquêtés en matière d'hébergement le furent en milieu rural, 52,58 % d'entre eux le furent en milieu urbain. Alors que dans la société traditionnelle c'était plutôt les services résultant du voisinage et de la proximité qui étaient, de loin, les plus fréquemment échangés, avec le développement des transports, la recrudescence des mouvements migratoires et la généralisation de la mobilité spatiale, parallèlement à la cherté des hôtels, l'hébergement a dû certainement connaître une évolution ascendante dans les échanges inter-familiaux. Un fait qui implique par ailleurs des contraintes et des pressions sur la vie intime et privée de la famille réceptrice, d'autant plus dans les cas où la superficie de la maison s'avère être particulièrement réduite.

On constate par ailleurs que si du total des services fournis par les ménages ruraux l'hébergement en constitue une proportion de 43,24 %, du total des services fournis par les ménages urbains, l'hébergement n'en constitue que 34,34%. Un fait qui signifie que si on prenait en considération l'importance que représente l'hébergement, dans chaque milieu de résidence, par rapport aux autres services fournis par la famille, on trouverait qu'elle est sensiblement plus grande en milieu rural qu'elle ne l'est en milieu

urbain. Sachant les carences en milieu villageois de services hôteliers et la rareté des logements de location, les ruraux accueillent généralement chez eux même des personnes n'appartenant pas à leur famille. Mais s'agissant d'un membre de leur famille, leur sens de l'hospitalité s'active encore davantage et l'hébergement n'en exprime assez souvent que le minimum de sa teneur solidaire.

Les ménages faisant partie d'une même famille sont aussi liés entre eux par divers services fournis sous forme de travail. Exactement 20,36 % du total des services fournis par les ménages enquêtés à des parents le furent sous forme d'apport en travail. Quoique ces prestations sont surtout accentuées au niveau des tâches ménagères ou sous forme d'achat ou de courses, elles englobent aussi d'autres travaux tels que l'entretien du logement, la garde des enfants, les soins octroyés aux membres du ménage, et à un moindre degré, leur transport. La plupart de ces travaux étant une contribution essentiellement féminine, qu'on trouve par ailleurs sensiblement plus en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce phénomène d'échange et d'entraide quotidienne concerne essentiellement des femmes avec d'autres femmes (voisines et/ou parentes) beaucoup plus qu'il ne concerne des femmes avec des hommes, ou des hommes avec des hommes. Du fait qu'on avait assigné aux femmes des tâches associées à la gestion du ménage et à l'éducation des enfants, il en avait découlé que ce sont justement elles, et pas les hommes, qui ont le plus besoin d'un tel appui. Aussi est-il dans l'intérêt des femmes de préserver un tel modèle d'échange où elles sont en même temps donneuses et receveuses ¹⁰. Ce qui révèle bien le rôle fondamental de la femme dans la préservation des

échanges inter-familiaux et l'entretien quotidien des sentiments solidaires entre membres de ménages différents, et atteste en même temps du fait que si une bonne partie de l'activité féminine apparaît comme étant plutôt gratuite et ne rapportant pas de numéraire, elle n'en est pas moins épargnante de dépenses en argent, et donc, aussi importante que l'activité rémunérée.

Même lorsque la division sexuelle du travail est moins contrastée, ce sont particulièrement les femmes qui semblent maintenir les contacts les plus réguliers avec les membres du réseau parental et contribuer le plus à la préservation des liens inter-familiaux. Etant celles qui contribuent le plus à assurer le renouvellement de ces contacts même si parfois elles le font au nom des hommes elles se trouvent de ce fait en meilleure position que ceux-ci pour mobiliser plus efficacement l'aide et l'assistance inter-familiales. Et ce à tel point qu'on pourrait aisément s'attendre à ce que l'entraide qui circulerait entre femmes d'une même famille soit supérieure à celle qui circulerait entre hommes parents. Le seul domaine où l'implication des hommes dans l'offre d'appui aux autres parents paraît être indiscutablement supérieur est celui du don ou du prêt financier. Du fait de leur plus grand contrôle sur les revenus financiers, les hommes sont supposés offrir sur ce plan un appui nettement plus substantiel. Mais que deviendront les relations de solidarité entre parents avec l'évolution actuelle vers la famille à deux salariés? Y aurait-il toujours du temps disponible pour entretenir les rapports inter-familiaux? Quels changements subiront ceux-ci du fait de l'implication grandissante des femmes dans le travail hors du foyer?

Le manque de marchandises en milieu rural aussi bien que les difficultés et le coût du transport vers la ville, font aussi que les services rendus sous forme d'achat ou de courses soient surtout fournis par des ménages ruraux. En ce sens que si 66,36 % du total des services fournis sous forme d'achat ou de courses le furent en milieu rural, seulement 33,64 % le furent en milieu urbain; et alors que par rapport à l'ensemble des services fournis par les ménages ruraux cette prestation n'a représenté que 8,82 % d'entre eux, dans les ménages urbains la prestation de ce service n'a représenté que 3,20 % de l'ensemble des services fournis par leurs membres. C'est dire jusqu'à quel point le besoin d'un acte aussi solidaire se fait surtout sentir en milieu rural.

Concernant le service rendu sous forme de tâches ménagères, là encore on note que sa prestation est nettement plus marquée en milieu rural qu'elle ne l'est en milieu urbain. Car si du total des services fournis par les ménages ruraux 11 % le furent sous cette forme, dans la catégorie des ménages urbains 6,83 % seulement des services fournis furent des tâches ménagères. Le fait que les ménages ruraux d'une même famille résident assez souvent dans un même village, et parfois dans un même voisinage, facilite l'échange sous forme de tâches ménagères, et ce, de manière beaucoup plus substantielle que lorsque les distances séparant les maisons des différents membres d'une même famille comme c'est justement le cas en ville sont particulièrement longues. La taille relativement réduite du village et sa constitution, dans certaines zones, en groupes de résidence lignagère ou parentale, contribuent à ce que la prestation de tâches ménagères soit plus fréquente en milieu rural.

Pour ce qui est des prêts et des dons circulant entre membres d'une même famille on constate d'abord qu'ils ont un poids relativement substantiel dans les échanges inter-familiaux, avec cependant une nette différence quant à leur importance respective. Car si du total des services fournis par les ménages à des parents 12,39 % d'entre eux le furent sous forme de prêts, 23,08 % le furent plutôt sous forme de dons. Autrement dit, la proportion des dons fournis est doublement supérieure à celle des prêts accordés.

De par le désintéressement et la générosité apparente caractérisant le don, il semble mieux adapté à l'atmosphère de solidarité de la vie familiale. Il en assure l'équilibre chaque fois qu'il circule selon des règles de réciprocité, mais il y introduit des déséquilibres, et même des rapports de domination, s'il circule dans un sens plus que dans l'autre.

Les données du tableau sus-mentionné nous montrent bien que les dons en argent mis en circulation par les ménages urbains dépassent de loin ceux qui sont fournis par les ménages ruraux. Une telle constatation ne nous surprend guère du moment où nous savons les implications du bas niveau de vie des ruraux et la faible monétarisation de leur rapports. Mais pour ce qui est des dons en produits, on note qu'ils sont fournis par à peu près une même proportion de ménages urbains et de ménages ruraux. D'autre part, à l'encontre des ménages urbains qui sont supposés avoir des besoins divers allant bien au-delà des produits de la consommation courante, et qui de ce fait, fournissent plutôt des dons en argent, les ménages ruraux sont perçus comme ayant des besoins limités, pour ne pas dire liés fondamentalement aux produits de la consommation courante. Aussi fournissent-ils des dons en produits beaucoup plus

que des dons en argent. En tous cas cependant, les dons circulant entre parents sous forme d'argent sont assez souvent intergénérationnels.

Concernant les prêts fournis à des parents, on constate d'abord, et comme on l'a déjà signalé, qu'ils sont nettement moins fournis que les dons, mais n'en véhiculent pas moins de ce fait des sentiments d'entraide et de solidarité. Le proverbe dit bien: "celui qui t'emprunte te donne", d'autant plus que dans un cadre familial le prêt n'est presque jamais assorti de garantie ni surchargé d'intérêts. Mais le fait de fournir moins de prêts que de dons provient peut-être de ce que la teneur solidaire du don s'adapte mieux à l'atmosphère des relations familiales, et exprime plus nettement la réciprocité et les sacrifices qui leur sont d'habitude inhérentes. Alors que le prêt, du fait qu'il introduit un élément matériel sur un terrain régi en principe par des considérations purement altruistes, et implique en plus le risque du non remboursement, et donc, de rupture des relations familiales, il est de ce fait relégué au second plan. Nous touchons là probablement une des raisons qui font que les prêts sont moins fréquents que les dons dans les rapports inter-familiaux.

D'autre part, on note là encore que les prêts en argent sont surtout fournis en milieu urbain, alors que les prêts non financiers sont légèrement plus fournis en milieu rural. L'économie domestique rurale est dans l'ensemble si déficitaire en numéraire qu'elle n'arrive finalement à dégager que très peu de prêts financiers.

En tous cas cependant, le fait que l'économie de la ville est nettement plus développée que celle de la campagne, que les revenus monétaires des habitants y sont plus élevés et les besoins plus divers,

induit une capacité et une propension majeures en milieu urbain pour l'intensification des flux inter-familiaux, qu'ils soient sous forme de prêts ou sous forme de dons. Le fait que ces rapports d'échange prévalent plus en milieu urbain qu'en milieu rural ne reflète pas tant des différences en intensité solidaire que des niveaux de vie et de développement divergents. Car là où les ruraux ont pu se montrer solidaires, comme c'est le cas pour presque tous les services en travail, ils ont montré qu'ils ont un élan solidaire supérieur à celui des citadins. Mais là où ils sont peu influents ou tout-à-fait en marge des positions politiques et administratives stratégiques, comme il est patent en tout ce qui concerne les recommandations et les règlements de problèmes, les ruraux ont fait preuve dans ce domaine de beaucoup moins de solidarité que leurs homologues urbains. On a beau vouloir être solidaire, encore faut-il avoir les moyens pour l'être effectivement.

Concernant les services reçus par les ménages enquêtés, on constate d'abord qu'ils ont été largement plus cités que les services fournis, et ce, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Alors que le total des services reçus et déclarés en tant que tels par les chefs de ménages s'est élevé à 3243, le total des services fournis n'a pas dépassé le chiffre de 1984. Loin de refléter la réalité des flux entre ménages d'une même famille ces chiffres traduisent bien plutôt des inhibitions culturelles autant qu'une certaine stratégie de la part des chefs de ménages. Les marocains sont culturellement sollicités non seulement à offrir de l'aide sous ses formes diverses mais aussi à en garder le secret. Dire le service qu'ils ont offert à tel ou tel membre de leur famille signifie, du point de vue de plusieurs d'entre eux, qu'ils ne l'ont pas fait pour le compte de Dieu mais suivant un

calcul préétabli et une attente intéressée. C'est même parfois un acte de vanité dont la connaissance annule la reconnaissance de la dette, et donc, la disponibilité à rendre le bienfait reçu. D'autre part, le fait de mettre l'accent sur ce qu'on reçoit de la famille traduit aussi la tendance de l'enquêté à montrer qu'il est pratiquement reconnu par ses membres et qu'il en fait pleinement partie, et révèle du même coup l'ampleur des dettes qu'il ressent à son égard, et par là, sa volonté à perpétuer l'échange inter-familial. Déclarer qu'on reçoit de la famille plus que ce qu'on lui fournit c'est révéler qu'on se sent sous l'ombre de sa dette, et donc, obligé à sauvegarder les liens familiaux aussi longtemps que perdure ce jeu éternel de la réciprocité familiale.

Si au niveau des prestations reçues l'hébergement occupe là aussi la première place, en ce sens qu'il représente le service que les chefs de ménage reçoivent plus que tout autre, sa proportion dans le cadre de l'ensemble des services échangés a cependant diminué de manière sensible comparativement à l'hébergement fourni (24,57% au lieu de 38,05%). Plus précisément, la proportion des chefs de ménage ruraux déclarant fournir un hébergement aux membres de leur famille est doublement supérieure à ceux qui le reçoivent. Ce déséquilibre entre la prestation et la réception d'hébergement en milieu rural est susceptible d'être mieux comprise dans le cadre des rapports établis depuis longtemps entre citadins et ruraux. Il n'est nullement besoin de s'étaler sur les allures de supériorité que se donnent généralement les urbains chaque fois qu'ils ont un rapport quelconque avec les ruraux, ni non plus sur le sentiment de leur avancement, ou la réalité de leur domination à l'égard du monde rural. Ces faits ont été largement étudiés dans le cadre de disciplines

telles que l'histoire, la géographie ou la sociologie. Nous les signalons cependant pour tout simplement justifier le fait qu'il est beaucoup plus facile pour un urbain d'être hébergé chez un parent rural qu'il ne l'est pour un rural d'être hébergé chez un parent urbain. Les contraintes spatiales, temporelles et professionnelles de la vie urbaine font que les habitants de la ville sont généralement moins bien préparés que leurs homologues ruraux à fournir un hébergement. Ils sont même moins prédisposés à le faire compte tenu du fait que les ruraux qui viennent en ville sont généralement pauvres. Et s'ils venaient en plus avec l'intention d'y chercher un travail et de s'y installer, avec tous les risques d'étaler la durée de leur séjour chez le parent urbain, on comprendrait alors les réticences de celui-ci à leur fournir un hébergement.

Pour ce qui est de la réception de prêts et de dons, elle semble être plus ou moins égale à leur prestation selon qu'il s'agit d'argent ou tout simplement d'outils ou de produits. Elles se présentent comme étant plus ou moins équilibrées selon qu'il s'agit de biens disponibles chez tout un chacun (outils, produits domestiques), ou de biens dont la marque essentielle est l'inégalité d'acquisition et de répartition (l'argent).

Car si pour les dons en produits et les prêts non financiers (vêtements, outils domestiques, etc.) les prestations reçues sont presque égales à celles qui sont fournies, pour les prêts en argent et les transferts en argent on note une différence de taille entre ce que les ménages reçoivent et ce qu'ils fournissent, en ce sens que l'argent reçu, et particulièrement en milieu rural, est nettement plus substantiel que l'argent fourni. Il y a, certes, derrière ce phénomène l'appui financier offert en particulier par les fils et les filles adultes à

leurs parents. Mais une certaine stratégie défensive à l'égard de l'enquêteur conçu parfois comme étant un agent du fisc est également envisageable. Car dire qu'on reçoit plus d'argent qu'on en donne, ne tend-il pas aussi, du fait de la modestie de revenus que cela suppose, à éloigner toute fiscalisation éventuelle?

D'autre part, le fait qu'une réciprocité dans l'échange fut établie partout où les moyens qui en permettent l'existence étaient disponibles (outils, produits domestiques) montre bien que la non réciprocité au niveau des échanges financiers est plus le résultat d'une carence que d'une faiblesse du sens de la solidarité.

Concernant les services en travail, il faut d'abord, à notre sens, signaler leur importance particulière, puisqu'ils se réalisent normalement à intervalles temporels nettement moins réduits que ceux caractérisant l'échange des autres services. Un fait qui leur donne une teneur solidaire à caractère plutôt constant et continu.

Sur le plan des données chiffrées, on note que les services en travail sont généralement plus reçus que fournis (23,21% contre 20,36% des chefs de ménage déclarent les avoir respectivement reçus et fournis).

On constate par ailleurs que la réciprocité sur ce plan se réalise relativement mieux en milieu rural qu'en milieu urbain. Le besoin d'une main-d'oeuvre nombreuse à certains moments de pointe du cycle agricole fait que le service en travail fourni aux autres soit aussi en quelque sorte un service fourni à soi-même. Ceci en plus du fait que le caractère discontinu du travail agricole et le manque, ou même, l'absence d'autres alternatives d'échange, font que la prestation en travail soit la plus accessible. Alors que la disponibilité

chez les urbains d'autres moyens et alternatives pour rendre le service en travail reçu, et le peu de temps qui leur reste après la réalisation de leurs activités quotidiennes, font qu'ils ne peuvent pas toujours rendre ce service par une prestation de la même nature. D'où le léger déséquilibre constaté en milieu urbain entre les services en travail fournis et reçus.

Un autre aspect important des interactions inter-familiales concerne les moyens utilisés pour avoir des nouvelles à propos des parents les plus proches. Le fait qu'une personne sache ou sente que des membres de sa famille s'intéressent à son sort et s'informent sur son état général avec l'objectif de lui offrir éventuellement un soutien, ce fait là est susceptible de le reconforter profondément dans la confiance qu'il éprouve à l'égard de sa famille, ainsi que de renforcer en lui le sentiment qu'il n'est absolument pas isolé face aux difficultés de la vie.

Divers modes de contact sont utilisés dans ce sens, allant de la rencontre directe avec les parents concernés à l'information indirecte auprès de parents plus ou moins proches, en passant par l'usage du téléphone ou l'envoi d'une lettre.

De l'ensemble de ces moyens habituellement utilisés pour obtenir des nouvelles à propos des parents les plus proches, nous avons pu constater que c'est d'abord par le biais des rencontres directes que le chef du ménage et son épouse acquièrent des nouvelles sur leurs parents et beaux-parents:

**Tableau 3: Fréquence des Rencontres Directes du CM
et de ECM avec Parents et Beaux-parents
(selon milieu de résidence)**

Fréquence/ rencontres Parent concerné	Milieu urbain				Milieu rural			
	Oui souvent	Oui rarement	Non	Total	Oui souvent	Oui rarement	Non	Total
Père	65	33,09	1,91	100	62,37	35,48	2,15	100
Mère	69,59	29,57	0,84	100	69,36	29,79	0,85	100
Beau-père	62,10	35,88	2,03	100	69,17	29,13	1,70	100
Belle-mère	65,62	32,40	1,98	100	65,80	33,16	1,04	100

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, c'est bien par des rencontres directes, constantes et fréquentes que la plupart des chefs de ménage et de leurs épouses (environ deux-tiers) obtiennent des nouvelles de leurs parents et beaux-parents. Ces contacts directs sont certes facilités par le fait qu'à peu près la moitié des chefs de ménage, urbains et ruraux, vivent dans la même ville, ou la même commune rurale que les membres de leur famille (voir Tableau 1). Ils n'en révèlent pas moins la prégnance du modèle de la visite dans la vie familiale marocaine dont la continuité relève d'abord du fait que c'est un devoir religieux pour le musulman de rendre visite aux aînés de sa famille, autant que du fait qu'elle permet non seulement d'entendre son parent mais aussi de le voir et même de le toucher. C'est sans doute le mode de contact le plus global et le plus satisfaisant.

Les autres modes de contact avec les parents et les beaux-parents sont utilisés plus ou moins fréquemment selon, entre autres, la qualité du lien qu'ils permettent d'établir. Du fait qu'elle paraît plutôt effacer la "face-to-face" communication et n'être fonctionnelle

que pour une proportion réduite de ménages alphabétisés, la lettre est plutôt rejetée en tant que moyen d'acquisition des nouvelles sur les parents et les beaux-parents. En moyenne, à peu près 4% d'urbains et 3% de ruraux en font un usage fréquent.

Le téléphone par contre est, en milieu urbain, le second moyen utilisé pour s'enquérir de leurs nouvelles: il offre du moins la possibilité d'un contact verbal et acoustique et une information rapide sur les parents concernés. La proportion des ménages urbains qui utilisent fréquemment le téléphone pour contacter parents et beaux-parents s'échelonne entre 17,77% pour le cas de la belle-mère, à 23,72% dans le cas du contact avec la mère. Alors qu'en milieu rural, l'utilisation du téléphone pour avoir les nouvelles de ses parents et beaux-parents est remarquablement infime et dérisoire. Car les ruraux qui utilisent fréquemment le téléphone pour cet objectif ne représentent pas plus qu'une proportion moyenne de 3%.

Le mode d'information qui vient en troisième rang pour le milieu urbain, et en deuxième rang pour le milieu rural, est la consultation auprès des frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Etant certes un contact indirect avec parents et beaux-parents, il permet néanmoins d'en avoir les nouvelles auprès de ceux qui en sont les plus proches. Ce moyen est utilisé fréquemment par une proportion moyenne de 14% d'urbains et de 17,75 de ruraux.

Toutefois, lorsque la consultation concerne des parents plus distants, on note alors une diminution sensible de la proportion de ruraux, et surtout d'urbains, ayant recours à l'utilisation fréquente de ce moyen:

Tableau 4: Fréquence de consultation du CM et de l'épouse

**de CM auprès de personnes parentes pour avoir
des nouvelles sur parents et beaux-parents
(selon milieu de résidence)**

Fréquence/ consultation Parent concerné	Milieu urbain				Total	Milieu rural			Total
	Oui souvent	Oui rarement	Non	Total		Oui souvent	Oui rarement	Non	
Père	6,32	19,41	74,26	100	6,45	20,97	72,58	100	
Mère	6,17	19,23	74,61	100	10,21	22,55	67,23	100	
Beau-père	5,01	16,21	78,78	100	11,41	19,66	68,93	100	
Belle-mère	5,12	17,52	77,36	100	10,71	20,90	68,39	100	

Les données de ce tableau révèlent néanmoins que les ruraux recourent fréquemment à des personnes parentes pour avoir des nouvelles de leurs parents et beaux-parents à peu près deux fois plus que les urbains. Si donc l'entourage familial le plus proche, et à un moindre degré la famille distante, constituent pour les ruraux en particulier, une source importante d'information sur l'état des parents et des beaux-parents, c'est que les rapports avec la parenté large et restreinte sont sensiblement plus étendus et étroits chez les ruraux qu'ils ne le sont chez les urbains. Le mode de regroupement lignager et villageois contribue à ce que les contacts inter-familiaux soient plus intenses et soutenus en milieu rural.

V- L'étendue des échanges inter-familiaux

Après avoir mis le doigt sur le contenu des échanges dans le cadre parental, et montré sur la base des données de l'enquête l'importance relative des divers types de soutien dans l'affermissement des liens de solidarité entre groupes domestiques appartenant à un même espace parental, on passe à un autre aspect non moins crucial pour la survie des solidarités inter-familiales, à savoir la portée des échanges et leur étendue dans l'espace parental.

L'enquête nous en fournit bien de données significatives. Nous en présenterons d'abord les plus génériques, avant de passer dans une deuxième phase, à une approche plus analytique:

Tableau 5: Répartition des CM selon les groupes de parents pouvant aider le CM ou être aidés par lui en cas de difficultés

Lieu de résidence Groupes de parents*	Urbain		Rural		Total	
	aidant CM	aidés par CM	aidant CM	aidés par CM	aidant CM	aidés par CM
Parents ascendants	11,42	13,04	9,24	9,39	10,44	11,41
Parents descendants	16,09	13,15	18,09	16,07	17,06	14,45
Parents collatéraux	33,81	40,89	39,62	40,82	36,63	40,86
Parents affins	36,92	30,63	30,90	30,13	34,00	30,41
Autres	1,60	2,26	2,12	3,56	1,85	2,84
Total	100	100	100	100	100	100

(*) **Parents ascendants:** père/mère du CM; grands-parents paternels et maternels.

Parents descendants: enfant du CM; enfant adoptif du CM; enfant de l'épouse du CM; enfant fils du CM; enfant fille du CM; autres petits-fils du CM; neveux et nièces du CM.

Parents affins: époux(se); épouse fils du CM; époux fille du CM; beau-père et belle mère du CM; épouse de la mère ou du père du CM; beau-frère et belle-soeur du CM; oncles et tantes de l'épouse du CM; grands-parents de l'épouse du CM; autres parents du côté de l'épouse.

Parents collatéraux: frère et soeur de même père et mère; frère et soeur de même père; frère et soeur de même mère; oncles et tantes du côté paternel; oncles et tantes du côté maternel; autres parents paternels; autres parents maternels.

Autres parents: autres parents du CM; personnes sans lien.

Nous constatons d'abord que l'entraide est un phénomène qui ne s'épuise pas dans les limites de la famille nucléaire, mais s'étend au contraire à l'ensemble des parents, qu'ils soient ascendants ou descendants, du côté de l'époux ou de l'épouse. Le chef du ménage

entretient, quoique à des degrés différents, des rapports d'échange et de solidarité avec des parents situés à des points divers du champ parental. Même si par ailleurs, certains de ces rapports demeurent plutôt latents. Ils sont là, on en a bien conscience, mais ne sont pas au même degré actifs dans la vie quotidienne ou dans les routines sociales où sont impliqués les individus.

Rien de surprenant à cela tant que le réseau parental assure la stabilité des relations familiales, et ce, par le biais de l'appui émotionnel et instrumental, autant que par la transmission du savoir sur le fonctionnement et l'orientation des rapports familiaux. Il contribue aussi à renforcer les normes collectives et traditionnelles, et par là, le consensus autour des valeurs et des attitudes familiales fondamentales. Mais d'un autre côté, les "intrusions du réseau parental restreignent l'autonomie individuelle et les relations dyadiques". Partout où les liens de parenté sont particulièrement forts, les attitudes familiales deviennent plus conformistes et traditionnelles, au même moment où l'intimité et l'autonomie du couple conjugal se réduisent.¹¹

Le second fait qui attire notre attention concerne les effets du mariage. Ceux-ci ne se traduisent plus tellement par une alliance de façade et une compétition de fait, mais bien plutôt par un échange multidimensionnel et une solidarité agissante avec les parents de l'épouse. Devant l'ampleur des nouveaux défis économiques et sociaux, l'idéologie patrilinéaire n'empêche plus d'élargir le souci de cohésion familiale à l'ensemble du réseau parental.

Il est par ailleurs important de noter que l'interaction avec les membres de la parenté croît avec l'âge. Car du moment où la

satisfaction des besoins de la famille de procréation nous exige, surtout durant les premières années du mariage, du temps et de l'énergie, très peu de temps nous reste finalement disponible pour passer des moments plus ou moins longs en leur compagnie. Mais à mesure que décroissent les demandes formulées à l'adresse de la famille de procréation ¹², celle-ci trouve alors plus de temps et d'énergie pour intensifier ses rapports inter-familiaux.

Pour ce qui est des groupes familiaux avec lesquels les chefs de ménage ont pu avoir des échanges d'aide, nous avons procédé à la construction du tableau suivant:

Tableau 6: Répartition des CM de ménage selon milieu de résidence et parents aidant CM ou aidés par lui

Lieu de résidence Groupes familiaux du chef de ménage	Urbain		Rural		Total	
	aidant CM	aidés par CM	aidant CM	aidés par CM	aidant CM	aidés par CM
Epoux (se)	16,16	-	10,40	-	13,37	-
Enfants du CM	14,07	3,34	12,96	4,02	13,39	3,58
Père/mère du CM	11,35	11,73	8,91	8,24	10,17	10,17
Frères/soeurs du CM	23,05	20,35	21,24	17,64	22,17	19,14
Oncles/tantes du CM	5,6	9,88	8,17	10,07	6,85	9,96
Beaux-pères/belles-mères du CM	6,91	8,56	5,84	7,00	6,39	7,86
Beaux-frères/belles-soeurs du CM	9,13	9,58	7,57	8,77	8,37	9,22
Neveux/nièces du CM	2,24	9,89	5,18	12,12	3,67	10,89
Autres parents côté épouse	2,56	6,86	3,51	7,72	3,18	7,46
Autres parents	8,91	19,81	16,20	24,43	12,44	21,72
Total	100	100	100	100	100	100

En cette période où l'émigration et l'urbanisation, et à un moindre degré l'industrialisation, ont créé des distorsions

particulièrement aigues dans la vie quotidienne des ménages, les liens de parenté sont devenus un recours pour nombre de familles. Dans des circonstances économiques marquées par l'instabilité de l'emploi, l'incertitude quant à sa durée, et même par la privation économique, l'attachement aux liens familiaux et parentaux, et à ce qui leur est inhérent en tant que support et solidarité, devient particulièrement rassurant et fructueux. Lorsque la machine économique échoue à fonctionner positivement pour les individus, ceux-ci trouvent souvent dans le cadre familial et parental un abri et un support.

Concernant le tableau présenté ci-dessus, il y a lieu de remarquer d'abord que presque aucun des groupes familiaux du chef de ménage n'est "donneur exclusif", ni non plus "receveur exclusif". Tous sont en même temps donneurs et receveurs d'aide; tous participent, quoique de manière variable et déséquilibrée, à une sorte de réciprocité généralisée.

Les seuls groupes familiaux qui accordent au chef de ménage plus d'aide qu'ils n'en reçoivent, ou entretiennent avec lui les rapports d'échange les plus intenses, ou sont en parfaite réciprocité avec lui (comme c'est le cas des parents de CM), sont bien ceux des enfants du chef de ménage, de ses parents et de ses frères et soeurs. Alors qu'envers presque tous les autres groupes familiaux le chef de ménage ne se présente pas tellement en tant que receveur qu'en tant que donneur d'aide.

Après cette première catégorie fondamentale qui est certainement la plus proche et la plus intime pour Ego, apparaît une deuxième catégorie de groupes familiaux constituée essentiellement

des oncles et tantes du chef de ménage, de ses neveux et nièces et de ses grands-parents (même si ceux-ci n'apparaissent pas dans ces données du fait notamment de leur décès et de leur inclusion dans le groupe des autres parents), ainsi que de ses beaux-pères/belles-mères et de ses beaux-frères/belles soeurs. La troisième catégorie se constitue des parents restants.

En analysant les flux d'aide circulant entre le chef de ménage et ses divers groupes familiaux on se rend compte que la moindre distance socio-émotionnelle existe plutôt parmi les membres du premier cercle parental. Nous n'excluons aucunement cependant que parallèlement aux liens d'échange et de solidarité existant par exemple entre frères et soeurs puissent apparaître des tendances à la comparaison/identification qui finissent parfois par miner leurs relations. Dans une société où le statut des individus se mesure de plus en plus à l'aune du succès et de la performance individuelle, les frères et soeurs deviennent le groupe comparatif de référence par excellence. Les tensions ne manquent certainement pas lorsque les professions de deux frères par exemple divergent en prestige. Une telle situation mène généralement à une identification non réciproque, en ce sens que le parent qui se sent le plus bas placé aspire à être l'égal du frère ayant un statut supérieur, et ce, en marge de toute réciprocité de sentiments entre les deux parties.

Concernant la distance résidentielle que nous avons déjà soulevé plus haut, il y a lieu de noter qu'elle traduit, dans la société marocaine, autant la distance généalogique que la distance socio-émotionnelle. La proximité spatiale induit le plus souvent une recrudescence de l'intensité d'interaction entre parents.

Il y a lieu en outre de signaler un autre fait particulièrement significatif, à savoir l'échange d'aide entre le chef du ménage et ses enfants ¹³ . Car si nous constatons bien l'appui des parents à leurs enfants pour acheter une maison, étudier, ou démarrer dans le monde des affaires et de la micro-entreprise, il y a aussi de l'autre côté l'appui qu'apportent les jeunes adultes à leurs parents âgés. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, l'aide que le chef du ménage reçoit de ses enfants est triplement supérieure à celle qu'il leur accorde. Autrement dit, "l'aide de promotion" qu'une minorité de parents aisés pourraient bien accorder à leurs enfants demeure particulièrement réduite par rapport à "l'aide de subsistance" qui va plutôt dans le sens enfants-parents et vise essentiellement à satisfaire les besoins matériels de parents âgés ou à revenus insuffisants. L'échange d'aide entre parents et enfants est bien réciproque, mais il est presque toujours asymétrique quelque soit la phase du cycle de vie. Nous savons déjà qu'en Islam, aider ses parents en situation de besoin est un devoir religieux, et sur ce plan, les jeunes semblent réagir positivement à l'appel de leur conscience religieuse et morale.

Cependant, de l'assistance offerte aux parents, il ne faut pas en déduire uniquement l'aspect solidarité. Car l'intérêt personnel des donateurs incite parfois à accorder une telle assistance. Il y a sans doute des personnes âgées qui sont aidées parce qu'elles ont une propriété qui leur donne un certain pouvoir sur le niveau de vie futur de leurs parents, ou parce qu'elles peuvent être utiles dans des tâches telles que la garde des enfants.

Cependant, si à la précocité de l'âge au premier mariage qui continue à être une caractéristique majeure dans plusieurs familles rurales marocaines on ajoutait l'élévation de l'espérance de vie et

l'amélioration progressive des conditions d'hygiène et de santé, on constaterait que bientôt nous aurions au Maroc une bonne proportion de familles à 4 générations. L'appui intergénérationnel ne s'effectuerait plus alors entre jeunes adultes et leurs parents, mais bien plutôt entre vieux "enfants" de 50 ou 60 ans et leurs parents de 80 ou de 90 ans. Dans quelle mesure seraient-ils capables de prendre soin d'eux-mêmes en même temps que de prendre en charge leurs parents? Cette nouvelle tendance serait peut-être une opportunité pour chercher sur le plan de l'amitié et du voisinage des systèmes d'appui parallèles ou alternatifs.

D'autre part, les données rapportées à propos de l'échange d'aide entre le chef du ménage et ses divers groupes familiaux laissent supposer que pour un certain nombre de ménages les relations nouées avec la famille de l'épouse seraient plus régulières et plus intenses que celles nouées avec la famille de l'époux. En tous cas, les difficultés de la vie quotidienne et les défis grandissants de la société moderne font que les individus cherchent les appuis et les moyens nécessaires partout où ils se trouvent, du côté de l'époux ou de l'épouse. L'alliance matrimoniale est ainsi ravivée et entretenue par un flux constant de dons et de contre-dons et d'actes solidaires entre le chef de ménage et ses beaux-parents et beaux-frères.

Toutefois, dès lors que les interactions du ménage se font pour une multitude de cas plus avec les parents de l'épouse qu'avec les parents de l'époux, les troubles avec les beaux-parents surgissent le plus souvent entre l'épouse et la belle-mère. Certaines explications furent avancées pour répondre au pourquoi de l'allure conflictuelle d'un tel rapport.

On a d'abord noté que les femmes âgées se querellent moins avec la belle-mère que les jeunes femmes. La tendance à l'autonomisation du jeune couple durant les premières années du mariage à l'égard des parents explique en partie l'accentuation de ce conflit durant cette première période. Il s'accroît, de même, après le renforcement des liens avec les beaux-parents, consécutif à la naissance des enfants. Ce rapport acquiert aussi parfois un caractère aïgu du fait de proximité résidentielle. La suppression du conflit, ou du moins la diminution de son intensité, exigerait alors de se tenir à l'écart.

Un autre facteur qui contribue lui aussi à attiser ce conflit est la dépendance à l'égard des parents. En sorte qu'à mesure que s'accroît la dépendance du fils à l'égard, en particulier de sa mère, le conflit entre l'épouse et la belle-mère s'accroît davantage. En dépit du fait que les épouses sont généralement plus dépendantes à l'égard de leurs parents, c'est la dépendance des époux à l'égard de leurs parents qui semble constituer un problème.

Le fait aussi que le mari est parfois incorporé dans la famille de ses beaux-parents comme s'il était un de leurs propres fils, contribue de même à accentuer le conflit entre l'épouse et la belle-mère.

Le conflit avec les beaux-parents est aussi fonction de l'entente maritale. D'autant les mariages sont heureux, d'autant plus les rapports des jeunes mariés avec leurs beaux-parents seront affectueusement positifs.

VI- Intimité et rapports familiaux

Ayant mis l'accent jusque là sur les flux d'aide entre les chefs de ménage et leurs groupes familiaux, nous avons de ce fait laissé relativement dans l'ombre l'aspect affectif de ces mêmes rapports. Certes, l'échange de dons et de services, comme le signalait Marcel Mauss, est en même temps échange de sentiments et communication d'une partie de soi au partenaire recevant la prestation. Mais le fait de recueillir des réponses concernant explicitement les groupes familiaux avec lesquels les chefs de ménage entretiennent des rapports d'affinité plus ou moins variables a sans doute l'avantage de nuancer et de préciser le degré de correspondance existant entre les flux de services et l'échange de sentiments de cordialité et d'entente. Car il n'est pas toujours certain que les parents qui échangent des dons et des services sont en même temps des parents qui se fréquentent régulièrement, qui se racontent leurs secrets mutuels, qui s'aiment, ou qui s'entendent.

Tâchons de voir, à partir des données de l'enquête, de quel côté parental penchent les affinités du chef de ménage. La question invite les enquêtés à signaler trois groupes familiaux avec lesquels le chef du ménage entretient les rapports les plus intimes. A ce niveau nous avons considéré que l'ordre de citation reflète dans une certaine mesure le degré d'intimité qu'a le chef de ménage avec le groupe parental cité:

Tableau 7: Répartition des CM selon groupes familiaux intimes et milieu de résidence

Degré d'intimité des parents et lieu de résidence	Parents les plus intimes		Parents moyennement intimes		Parents les moins intimes		Total	
	Urb	Rur	Urb	Rur	Urb	Rur	Urb	Rur
Parents côté père	43,31	46,35	31,77	34,45	34,85	33,17	38,31	40,34
Parents côté mère	27,02	22,05	44,18	42,12	35,97	37,36	33,89	30,89
Parents côté époux (se)	6,59	5,08	9,04	6,06	12,61	11,37	8,29	6,07
Parents côté fils/filles (neveux et nièces)	21,46	24,97	13,22	15,46	14,31	14,86	17,73	20,37
Autres	1,51	1,52	1,78	1,92	2,25	3,25	1,76	2,07
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Nous constatons, à travers les données de ce tableau, que les chefs de ménage entretiennent des relations intimes en priorité avec leur famille paternelle. Nous relevons de même que la différence à ce niveau entre celle-ci et la famille maternelle est relativement marquée, particulièrement en milieu rural. Mais ce qui nous paraît ne point correspondre aux flux d'échange signalés antérieurement c'est la faiblesse des relations d'intimité avec les parents de l'époux (se). Car si l'intensité d'échange des services qui s'effectuait avec les beaux-parents/belles-mères et les beaux-frères/belles-soeurs était similaire à celle que le chef de ménage avait avec les parents collatéraux, et relativement proche de celle qu'il entretenait dans son entourage immédiat, les liens d'intimité qu'il déclare avoir avec les parents affins semblent presque les écarter de la sphère des parents qu'il aime et avec lesquels il s'entend. Supposée être une relation particulièrement sensible, la relation avec les beaux-parents et les beaux-frères doit rester relativement distante, vigilante et respectueuse plutôt qu'intime et personnellement engagée.

Conclusion

Etant une institution aux frontières foncièrement mouvantes et aux contenus incessamment changeants, la famille marocaine n'en continue pas moins d'assumer des fonctions absolument fondamentales pour la survie des individus et la stabilité sociale. Car ce qui paraît être à l'heure actuelle un transfert de fonctions de la famille aux institutions publiques est en fait plus un partage de leur exercice, une parcellisation des responsabilités qui leur sont inhérentes et une expansion de l'aire de leur déploiement, qu'une simple perte au détriment des rôles traditionnels de la famille.

D'autre part, L'interaction entre ménage et parenté est, dans la société marocaine, non seulement une relation active et spontanée, mais aussi un cadre englobant l'ensemble des parents ascendants, descendants, collatéraux et affins. Les interactions qui s'y déroulent se différencient cependant autant par l'intensité et la fréquence des échanges que par leur contenu.

C'est d'ailleurs sur la base de la distance résidentielle séparant les ménages faisant partie d'une même famille que se définissent en partie l'intensité et la fréquence des échanges. Eu égard aux effets du changement social, et donc, à la recrudescence des différences entre générations, la séparation résidentielle entre parents et enfants mariés est devenue une caractéristique commune aux ruraux et aux citadins. Mais à l'encontre de ces derniers les ruraux maintiennent, aux niveaux du logement, de la construction/construction contigüe et du douar, une tendance nettement plus marquée à la proximité résidentielle. Un fait qui laisse tout-à-fait supposer qu'en milieu rural les interactions parentales seraient comparativement plus intenses et

plus fréquentes, et l'autonomie de l'individu et du ménage nettement moins affirmée.

Concernant des espaces plus élargis tels que ceux de la ville/commune rurale et de la province, à peu près la moitié des chefs de ménage, et même plus encore pour le cas de la province, déclarent ne pas partager ces espaces avec leurs parents et beaux-parents. Si cet élargissement des distances résidentielles diminue nécessairement la fréquence des contacts directs entre parents, il n'empêche point cependant ni la persistance des contacts par d'autres moyens de communication, ni la prestation de services et l'apport de soutien en situation de besoin ou de crise.

Les échanges inter-familiaux s'effectuent sur des registres divers. Le plus important d'entre eux est celui de l'hébergement qui constitue d'après les données de l'enquête, le service le plus échangé. En dépit cependant de la recrudescence des flux migratoires dans le sens campagne-ville, les chefs de ménage et leurs épouses bénéficiant de ce service se trouvent paradoxalement plus en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les échanges sous forme de services en travail sont surtout le fait des femmes. La fréquence et la régularité de ces services dans la société marocaine, et plus particulièrement en milieu rural, révèle bien la contribution essentielle des femmes à l'entretien, et donc, à la préservation et au renforcement des liens inter-parentaux.

Les dons et les prêts sont de même largement échangés entre les ménages appartenant à un même cadre parental. Les dons sont cependant doublement plus utilisés que les prêts à cause essentiellement de leur meilleure concordance avec l'idéologie de la

solidarité familiale. Toutefois, le fait que les flux de dons et de prêts sont plus intenses en milieu urbain qu'en milieu rural, reflète beaucoup plus les différences de moyens dont disposent ruraux et citadins que des degrés différents d'élan solidaire.

Dans le même sens, les rencontres directes avec parents et grands-parents constituent actuellement le moyen le plus utilisé pour avoir de leurs nouvelles. Les autres moyens tels que le téléphone, la consultation de la parenté proche ou distante et la lettre sont plus ou moins utilisés en fonction entre autres de la qualité du lien et de la proximité qu'ils permettent d'établir avec les parents concernés. Par l'utilisation de ces divers moyens, les parents de l'époux aussi bien que ceux de l'épouse font l'objet d'un traitement remarquablement égal de la part des ménages enquêtés.

Ces liens de solidarité s'activent à l'heure actuelle non seulement dans le sillage de la patrilinéarité ou de la matrilinéarité, mais intègrent aussi les parents de l'épouse ou de l'époux. Les besoins et les difficultés de la vie sociale actuelle incitent les individus à élargir le champ de leur parenté active au-delà des exigences de la linéarité parentale.

Il n'en demeure pas moins cependant que les liens de solidarité les plus forts et les plus divers existent d'abord entre le chef de ménage et son entourage familial le plus immédiat (parents, enfants, frères et soeurs). C'est d'ailleurs avec celui-ci que ses distances généalogiques, socio-émotionnelles et résidentielles sont le moins marquées.

Bibliographie

¹- Diana Gittins. "What is the Family? Is It Universal?". In: Family Bonds and Gender Divisions: Readings in the Sociology of the Family, Edited by Bonnie Fox, Canadian Scholars' Press Inc., Toronto, 1988, P. 19.

²Ibid., P. 22.

³- En vue d'accéder à une vision plus globale de l'interpénétration entre ménage et famille, voir: Elizabeth Jelin. Familia y Unidad Domestica: Mundo Publico y Vida Privada, Centro de Estudios de Estado y Sociedad, Buenos Aires, 1984.

⁴- La famille d'orientation est celle dans laquelle on a eu notre naissance.

⁵- François De Singly. Sociologie de la famille coterporaine, Ed. Nathan, 1993, P. 78.

⁶- Cette typologie de réseaux familiaux fut empruntée à François De Singly, Ibid. P.78.

⁷- Catherine Bonvalet. "La famille et le marché du logement: la logique cachée". In: Jeux de familles. Coordonné par Martine Segalen, Presses du CNRS. Paris, 1991, P74.

⁸- Le territoire temporel de famille apparait par exemple à travers les moments de repas et du sommeil, ainsi qu'à travers les moments consacrés habituellement à regarder la télévision, ou à effectuer ses rites religieux. Les visiteurs extérieurs, qu'ils soient amis, voisins ou parents ne jouissent pas d'un même degré de permissivité pour faire partie de ces moments d'intimité familiale.

⁹- Claude Lévi - Strauss, cité in: Marshall. Age de Pierre, Age d'Abondance, Ed. Gallimaard, 1976, P.236.

¹⁰- Janet Finch. "Do Families Support Each Other More Or less Than In the Past?". In: Time, Family and Community, Edited by Michal Draka, Blackwell Publishers, UK 1994, P100.

¹¹- Alan L. Sillars. "Communication and Family Culture". In: Explaining Family Interactions, Edited by Mary Anne Fitzpaatrick and Anita L. Vangelisti, Sage Publications, 1995, P.379.

¹²- La famille de procréation est la famille résultant du mariage d'Ego..

¹³- S'étant surtout intéressé à l'étude des relations verticales entre parents et enfants, les historiens et les sociologues ont déployé beaucoup moins d'efforts concernant l'étude des rapports avec les collatéraux. Cette négligence révèle en fait jusqu'à quel point l'attention des chercheurs dans ce domaine demeure accaparée par la question de la paternité/maternité, et surtout par l'idée que la "reproduction est l'essence de la parenté, et la relation mère/enfant son noyau universel" (Diana Gittins. Op. Cit., P.26).